



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 03 avril 2024

## OBJET :

DE-24-04-1-01) BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi trois avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 21 mars 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. MOULY (pouvoir à Mme MARTIN), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. TOURNE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL), Mme DARNAULT (pouvoir à M. LOUVIGNÉ).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L. 2311-1 et suivants ;

Considérant qu'il appartient à la ville de procéder au vote du budget avant le 15 avril de l'année d'exercice du budget ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires, a eu lieu le 13 mars dernier, soit dans les deux mois précédents le vote du budget, conformément à la réglementation ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 25 mars 2024,

### DÉLIBÈRE

*à la majorité (6 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT),*

ARTICLE UNIQUE : Adopte le budget principal de la Ville pour l'exercice 2024 qui s'équilibre, pour les deux sections cumulées, en recettes et en dépenses, à la somme de 165 626 771 €.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

*Signé*

Le Maire

*Signé*